

Déclaration de la République de Croatie en application de l'article 9 du règlement (CE) n° 883/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 sur la coordination des systèmes de sécurité sociale pour l'année de référence prenant fin au 31 décembre 2022

I. Déclarations visées à l'article 1^{er}, point l), du règlement (CE) n° 883/2004

Néant.

II. Législations et régimes visés à l'article 3 du règlement (CE) n° 883/2004

La date d'application du règlement (CE) n° 883/2004 aux actes législatifs nationaux énumérés, dans la mesure où ils relèvent du champ d'application dudit règlement, est celle du **1^{er} mai 2010**, sauf disposition contraire. Le règlement s'applique en Croatie depuis le **1^{er} juillet 2013**, date d'adhésion du pays à l'Union européenne.

1. Prestations de maladie

i) Prestations en nature

- Loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* [journal officiel de Croatie] n° 80/13), en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2013.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 137/13, en vigueur depuis le 16 novembre 2013).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 98/19, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).

ii) Prestations en espèces

- Loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 80/13), en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2013.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 137/13, en vigueur depuis le 16 novembre 2013).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 98/19, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).

2. Prestations de maternité et de paternité assimilées

i) Prestations en nature

- Loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 80/13, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2013).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 137/13, en vigueur depuis le 16 novembre 2013).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 98/19, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).

ii) Prestations en espèces

- Loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 80/13, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 13).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 137/13, en vigueur depuis le 16 novembre 2013).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 98/19, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).

- Loi sur les aides à la maternité et aux parents (*Narodne novine* n° 85/08, telle que modifiée, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, à l'exception de l'article 9 qui est entré en vigueur le jour de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne).
 - Rectificatif: Rectificatif à la loi sur les aides à la maternité et aux parents (*Narodne novine* n° 110/08, en vigueur depuis le 26 septembre 2008).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les aides à la maternité et aux parents (*Narodne novine* n° 34/11, en vigueur depuis le 31 mars 2011; n° 54/13, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2013).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les aides à la maternité et aux parents (*Narodne novine* n° 152/14, en vigueur depuis le 30 décembre 2014 à l'exception des articles 1^{er} et 2, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2015; n° 37/20, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2020).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les aides à la maternité et aux parents (*Narodne novine* n° 59/17, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2017).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les aides à la maternité et aux parents (*Narodne novine* n° 85/22, en vigueur depuis le 1^{er} août 2022).

3. Prestations d'invalidité

i) Prestations en nature

- Loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 157/13), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014. Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} janvier 2014.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 33/15, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2015; n° 120/16, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017; n° 115/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019, à l'exception de l'art. 88 et de l'art. 90, paragraphe 2, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2019; n° 84/21, en vigueur depuis le 1^{er} août 2021).
 - Modifications: Règlement modifiant la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 93/15), en vigueur du 1^{er} septembre 2015 au 30 juin 2016.
 - Décision de la Cour constitutionnelle n° U-I-1574/2016 e.a. du 30 janvier 2018 et opinion dissidente des juges, qui s'applique depuis le 23 février 2018 (*Narodne novine* n° 18/18).
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 102/19), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.
- Loi sur le service dans les forces armées de la République de Croatie (*Narodne novine* n° 73/13, en vigueur depuis le 26 juin 2013 à l'exception de l'article 230, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 21 décembre 2019.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur le service dans les forces armées de la République de Croatie (*Narodne novine* n° 75/15, en vigueur depuis le 16 juillet 2015; n° 30/18, en vigueur depuis le 7 avril 2018; n° 125/19, en vigueur depuis le 21 décembre 2019, à l'exception de l'article 46, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur le service dans les forces armées de la République de Croatie (*Narodne novine* n° 50/16, en vigueur depuis le 9 juin 2016).

ii) Prestations en espèces

- Loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 157/13), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014. Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} janvier 2014.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 33/15, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2015; n° 120/16, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017; n° 115/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019, à l'exception de l'art. 88 et de l'art. 90, paragraphe 2,

- en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2019; n° 84/21, en vigueur depuis le 1^{er} août 2021).
- Modifications: Règlement modifiant la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 93/15), en vigueur du 1^{er} septembre 2015 au 30 juin 2016.
 - Décision de la Cour constitutionnelle n° U-I-1574/2016 e.a. du 30 janvier 2018 et opinion dissidente des juges, qui s'applique depuis le 23 février 2018 (*Narodne novine* n° 18/18).
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 102/19), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.
- Loi sur les compagnies d'assurance pension (*Narodne novine* n° 22/14, en vigueur depuis le 27 février 2014). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 27 février 2014.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les compagnies d'assurance pension (*Narodne novine* n° 29/18, en vigueur depuis le 5 avril 2018; n° 115/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019).
 - Loi sur les périodes d'assurance à durée majorée (*Narodne novine* n° 115/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} juillet 2013.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les périodes d'assurance à durée majorée (*Narodne novine* n° 34/21), en vigueur depuis le 10 avril 2021.
 - Loi sur le service dans les forces armées de la République de Croatie (*Narodne novine* n° 73/13, en vigueur depuis le 26 juin 2013 à l'exception de l'article 230, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 21 décembre 2019.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur le service dans les forces armées de la République de Croatie (*Narodne novine* n° 75/15, en vigueur depuis le 16 juillet 2015; n° 30/18, en vigueur depuis le 7 avril 2018; n° 125/19, en vigueur depuis le 21 décembre 2019, à l'exception de l'article 46, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur le service dans les forces armées de la République de Croatie (*Narodne novine* n° 50/16, en vigueur depuis le 9 juin 2016).
 - Loi sur la lutte antimines (*Narodne novine* n° 110/15, en vigueur depuis le 21 octobre 2015). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 21 octobre 2015.
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur la lutte antimines (*Narodne novine* n° 118/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019).
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur la lutte antimines (*Narodne novine* n° 98/19, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).

- Loi sur les défenseurs croates de la guerre d'indépendance et les membres de leur famille (*Narodne novine* n° 121/17, en vigueur depuis le 14 décembre 2017). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} juillet 2013.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les défenseurs croates de la guerre d'indépendance et les membres de leur famille (*Narodne novine* n° 98/19, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020, et n° 84/21, en vigueur depuis le 31 juillet 2021).

4. Prestations de vieillesse

i) Prestations en nature

Néant.

ii) Prestations en espèces

- Loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 157/13), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014. Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} janvier 2014.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 33/15, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2015; n° 120/16, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017; n° 115/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019, à l'exception de l'art. 88 et de l'art. 90, paragraphe 2, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2019; n° 84/21, en vigueur depuis le 1^{er} août 2021).
 - Modifications: Règlement modifiant la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 93/15), en vigueur du 1^{er} septembre 2015 au 30 juin 2016.
 - Décision de la Cour constitutionnelle n° U-I-1574/2016 e.a. du 30 janvier 2018 et opinion dissidente des juges, qui s'applique depuis le 23 février 2018 (*Narodne novine* n° 18/18).
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 102/19), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.
- Loi sur les compagnies d'assurance pension (*Narodne novine* n° 22/14, en vigueur depuis le 27 février 2014). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 27 février 2014.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les compagnies d'assurance pension (*Narodne novine* n° 29/18, en vigueur depuis le 5 avril 2018; n° 115/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019).
- Loi sur les périodes d'assurance à durée majorée (*Narodne novine* n° 115/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} juillet 2013.

- Modifications: Loi portant modification de la loi sur les périodes d'assurance à durée majorée (*Narodne novine* n° 34/21), en vigueur depuis le 10 avril 2021.
- Loi sur la lutte contre l'incendie (*Narodne novine* n° 125/19, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} juillet 2013.
- Code maritime (*Narodne novine* n° 181/04, en vigueur depuis le 29 décembre 2004). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à lui depuis le 1^{er} juillet 2013.
 - Modifications: Loi portant modification du code maritime (*Narodne novine* n° 76/07, en vigueur depuis le 31 juillet 2007; n° 146/08, en vigueur depuis le 25 décembre 2008; n° 61/11, en vigueur depuis le 11 juin 2011; n° 56/13, en vigueur depuis le 18 mai 2013; n° 26/15, en vigueur depuis le 17 mars 2015; n° 17/19, en vigueur depuis le 28 février 2019, à l'exception de l'art. 3 et des art. 69 à 192, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).
- Loi sur les droits à l'assurance pension du personnel militaire actif, des agents de police et des agents habilités (*Narodne novine* n° 128/99, en vigueur depuis le 8 décembre 1999). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} juillet 2013.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les droits à l'assurance pension du personnel militaire actif, des agents de police et des agents habilités (*Narodne novine* n° 16/01, en vigueur depuis le 7 mars 2001; n° 22/02, en vigueur depuis le 16 mars 2002; n° 41/08, en vigueur depuis le 9 avril 2008; n° 118/12, en vigueur depuis le 26 octobre 2012).
- Loi sur les droits à pension spécifiques du personnel de déminage (*Narodne novine* n° 153/05, en vigueur depuis le 5 janvier 2006). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} juillet 2013.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les droits à pension spécifiques du personnel de déminage (*Narodne novine* n° 152/08), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009.
- Loi sur la lutte antimines (*Narodne novine* n° 110/15, en vigueur depuis le 21 octobre 2015). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 21 octobre 2015.
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur la lutte antimines (*Narodne novine* n° 118/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019).
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur la lutte antimines (*Narodne novine* n° 98/19, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).
- Règlement sur les postes de douaniers habilités ouvrant droit à des périodes d'assurance à durée majorée (*Narodne novine* n° 86/13, en vigueur depuis le 8 juillet 2013). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à lui depuis le 8 juillet 2013.

- Modifications: Règlement modifiant le règlement sur les postes de douaniers habilités ouvrant droit à des périodes d'assurance à durée majorée (*Narodne novine* n° 02/18), en vigueur depuis le 13 janvier 2018.

5. Prestations de survivant

i) Prestations en nature

Néant.

ii) Prestations en espèces

- Loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 157/13), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014. Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} janvier 2014.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 33/15, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2015; n° 120/16, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017; n° 115/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019, à l'exception de l'art. 88 et de l'art. 90, paragraphe 2, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2019; n° 84/21, en vigueur depuis le 1^{er} août 2021).
 - Modifications: Règlement modifiant la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 93/15), en vigueur du 1^{er} septembre 2015 au 30 juin 2016.
 - Décision de la Cour constitutionnelle n° U-I-1574/2016 e.a. du 30 janvier 2018 et opinion dissidente des juges, qui s'applique depuis le 23 février 2018 (*Narodne novine* n° 18/18).
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 102/19), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.
- Loi sur les compagnies d'assurance pension (*Narodne novine* n° 22/14, en vigueur depuis le 27 février 2014). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 27 février 2014.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les compagnies d'assurance pension (*Narodne novine* n° 29/18, en vigueur depuis le 5 avril 2018; n° 115/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019).
- Loi sur le service dans les forces armées de la République de Croatie (*Narodne novine* n° 73/13, en vigueur depuis le 26 juin 2013 à l'exception de l'article 230, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 21 décembre 2019.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur le service dans les forces armées de la République de Croatie (*Narodne novine* n° 75/15, en vigueur depuis le 16 juillet 2015; n° 30/18, en vigueur depuis le 7 avril

2018; n° 125/19, en vigueur depuis le 21 décembre 2019, à l'exception de l'article 46, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).

- Modifications: Loi portant modification de la loi sur le service dans les forces armées de la République de Croatie (*Narodne novine* n° 50/16, en vigueur depuis le 9 juin 2016).
- Loi sur les défenseurs croates de la guerre d'indépendance et les membres de leur famille (*Narodne novine* n° 121/17, en vigueur depuis le 14 décembre 2017). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} juillet 2013.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les défenseurs croates de la guerre d'indépendance et les membres de leur famille (*Narodne novine* n° 98/19, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020, et n° 84/21, en vigueur depuis le 31 juillet 2021).

6. Prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles

i) Prestations en nature

- Loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 80/13, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2013). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} juillet 2013.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 137/13, en vigueur depuis le 16 novembre 2013).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 98/19, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).
- Loi sur la lutte antimines (*Narodne novine* n° 110/15, en vigueur depuis le 21 octobre 2015). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 21 octobre 2015.
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur la lutte antimines (*Narodne novine* n° 118/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019).
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur la lutte antimines (*Narodne novine* n° 98/19, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).

ii) Prestations en espèces

- Loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 80/13, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2013). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} juillet 2013.

- Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 137/13, en vigueur depuis le 16 novembre 2013).
- Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 98/19, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).
- Loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 157/13), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014. Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} janvier 2014.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 33/15, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2015; n° 120/16, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017; n° 115/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019, à l'exception de l'art. 88 et de l'art. 90, paragraphe 2, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2019; n° 84/21, en vigueur depuis le 1^{er} août 2021).
 - Modifications: Règlement modifiant la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 93/15), en vigueur du 1^{er} septembre 2015 au 30 juin 2016.
 - Décision de la Cour constitutionnelle n° U-I-1574/2016 e.a. du 30 janvier 2018 et opinion dissidente des juges, qui s'applique depuis le 23 février 2018 (*Narodne novine* n° 18/18).
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 102/19), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.
- Loi sur les compagnies d'assurance pension (*Narodne novine* n° 22/14, en vigueur depuis le 27 février 2014).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les compagnies d'assurance pension (*Narodne novine* n° 29/18, en vigueur depuis le 5 avril 2018; n° 115/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019).
- Loi sur la lutte antimines (*Narodne novine* n° 110/15, en vigueur depuis le 21 octobre 2015). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 21 octobre 2015.
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur la lutte antimines (*Narodne novine* n° 118/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019).
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur la lutte antimines (*Narodne novine* n° 98/19, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).

7. Allocations de décès

i) Prestations en nature

Néant.

ii) Prestations en espèces

- Loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 80/13, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2013). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} juillet 2013.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 137/13, en vigueur depuis le 16 novembre 2013).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance santé obligatoire (*Narodne novine* n° 98/19, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020).

8. Prestations de chômage

i) Prestations en nature

- Loi sur le marché du travail (*Narodne novine* n° 118/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} juillet 2013.
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur le marché du travail (*Narodne novine* n° 32/20, en vigueur depuis le 20 mars 2020).
 - Modifications de la loi sur le marché du travail (*Narodne novine* n° 18/22, en vigueur depuis le 17 février 2022).

ii) Prestations en espèces

- Loi sur le marché du travail (*Narodne novine* n° 118/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} juillet 2013.
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur le marché du travail (*Narodne novine* n° 32/20, en vigueur depuis le 20 mars 2020).
 - Modifications de la loi sur le marché du travail (*Narodne novine* n° 18/22, en vigueur depuis le 17 février 2022).

9. Prestations de préretraite

i) Prestations en nature

Néant.

ii) Prestations en espèces

Néant.

10. Prestations familiales

i) Prestations en nature

Néant.

ii) Prestations en espèces

- Loi sur les allocations familiales (*Narodne novine* n° 94/01, en vigueur depuis le 8 novembre 2001, s'applique depuis le 1^{er} janvier 2002). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} juillet 2013.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les allocations familiales (*Narodne novine* n° 138/06, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007; n° 61/11, en vigueur depuis le 11 juin 2011; n° 58/18, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2018).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les allocations familiales (*Narodne novine* n° 107/07, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2013).
 - Décision de la Cour constitutionnelle n° U-I-3851/2004 du 12 mars 2008 abrogeant l'article 8, paragraphe 2, de la loi sur les allocations familiales (*Narodne novine* nos 94/01, 138/06 et 107/07) à partir du 31 décembre 2008 (*Narodne novine* n° 37/08).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les allocations familiales (*Narodne novine* n° 112/12, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013).
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur les allocations familiales (*Narodne novine* n° 82/15, en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2015).

11. Prestations spéciales en espèces à caractère non contributif

a) Prestations spéciales à caractère non contributif destinées à garantir un revenu minimal, visées à l'article 70, paragraphe 2, point a) i), du règlement (CE) n° 883/2004

i) Prestations en espèces

Néant.

b) Prestations spéciales à caractère non contributif destinées à assurer la protection spécifique des personnes handicapées eu égard à l'environnement social, visées à l'article 70, paragraphe 2, point a) ii), du règlement (CE) n° 883/2004

i) Prestations en espèces

Néant.

III. Conventions visées à l'article 8, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 883/2004

Néant.

IV. Prestations minimales visées à l'article 58 du règlement (CE) n° 883/2004

La date d'application du règlement (CE) n° 883/2004 aux actes législatifs nationaux énumérés, dans la mesure où ils relèvent du champ d'application dudit règlement, est celle du **1^{er} mai 2010**, sauf disposition contraire. Le règlement s'applique en Croatie depuis le **1^{er} juillet 2013**, date d'adhésion du pays à l'Union européenne.

- Pension minimale selon l'article 90 de la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 157/13 – en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} janvier 2014.
 - Modifications: Loi portant modification de la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 33/15, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2015; n° 120/16, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017; n° 115/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019, à l'exception de l'art. 88 et de l'art. 90, paragraphe 2, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2019; n° 84/21, en vigueur depuis le 1^{er} août 2021).
 - Modifications: Règlement modifiant la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 93/15), en vigueur du 1^{er} septembre 2015 au 30 juin 2016.
 - Décision de la Cour constitutionnelle n° U-I-1574/2016 e.a. du 30 janvier 2018 et opinion dissidente des juges, qui s'applique depuis le 23 février 2018 (*Narodne novine* n° 18/18).
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur l'assurance pension (*Narodne novine* n° 102/19), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.

V. Dispositions particulières relatives aux frontaliers actifs non salariés en chômage complet quand l'État membre de résidence ne dispose pas d'un régime de prestations de chômage pour les personnes actives non salariées

La législation croate offre la possibilité pour les personnes actives non salariées d'être couvertes par son régime de prestations de chômage.

- Loi sur le marché du travail (*Narodne novine* n° 118/18, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019). Le règlement (CE) n° 883/2004 s'applique à elle depuis le 1^{er} juillet 2013.
 - Modifications: Loi modifiant la loi sur le marché du travail (*Narodne novine* n° 32/20, en vigueur depuis le 20 mars 2020).

- Modifications de la loi sur le marché du travail (*Narodne novine* n° 18/22, en vigueur depuis le 17 février 2022).